



# La Lettre du Conseil de Développement

PAYS DE CHÂTEAUBRIANT

8

Juin 2013

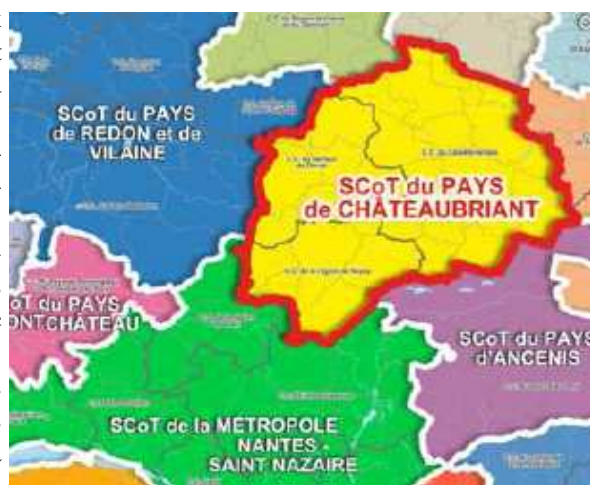
## Le mot du Président

### « Tous associés au développement »

Pour notre territoire du Pays de Châteaubriant, sur les huit actions retenues dans la programmation du Nouveau Contrat Régional 2013-2016, l'une d'elle concerne particulièrement notre structure puisqu'elle est intitulée : « Conforter le Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant dans son rôle d'organe de réflexion et d'accompagnement des démarches de développement territoriales ».

Cette fiche –action stipule précisément les intérêts de nos attributions pour notre Pays de Châteaubriant :

- Conforter la participation des acteurs économiques et sociaux afin de fournir au Syndicat Mixte des avis et études reflétant les besoins, les attentes et les propositions des habitants du territoire ;
- Positionner le Conseil de Développement comme tête de réseau des acteurs associatifs et de la société civile sur le territoire ;
- Permettre aux acteurs du territoire d'être informés et de débattre des thématiques en lien avec les préoccupations locales et le Schéma de Cohérence Territoriale, mais aussi dans une dimension prospective.
- Susciter une démarche de Développement Durable dans tous les projets avec prise en compte des diversités et mutations économiques, de la préservation de l'Environnement et de la Cohésion Sociale.



« Cette feuille de route de notre Conseil de Développement nous est ainsi rappelée. »

Par sa participation financière de 10 600 € sur trois ans en tant que partenaire, la Collectivité Régionale des Pays de Loire reconnaît concrètement notre association.

La volonté régionale de décentralisation et d'adaptation aux territoires permet localement aux acteurs de terrain de définir leurs priorités et d'organiser eux-mêmes leurs structures représentatives dans lesquelles ils s'engagent et assument leurs responsabilités et pas seulement de « Consommateurs ».

Dans notre démocratie participative, nous reconnaissons que les élus choisis par les électeurs sont tout désignés pour décider et réaliser les divers investissements et services publics d'intérêt général mais nous constatons aussi que sans les associations et leurs implications citoyennes, les plus pertinentes réalisations administrées ou trop hiérarchisées s'enliseraient rapidement dans l'anonymat, l'inefficacité, la désaffection, voire le rejet.

Par la structuration en « collèges » de notre Conseil de Développement et sa réflexion en commissions adaptées, le secteur associatif est majoritairement représenté et actif. Le lien associatif qui est fortement diversifié et implanté dans notre territoire est un élément incontournable du développement local et durable.

L'esprit associatif favorise l'animation du territoire et facilite l'intégration des nouveaux habitants.

Le Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant veut être, avec ses moyens limités, un artisan, lui-même associatif, « d'une dynamique de Pays » qui fédère dans leurs projets nos trois Communautés de Communes, ceci dans la prospective des orientations, comme dans l'accompagnement des décisions et le bilan des actions du territoire.

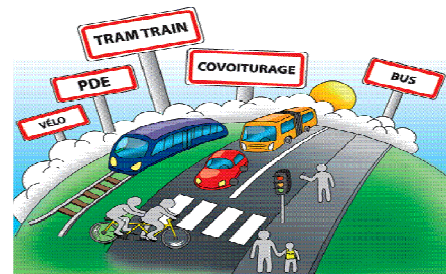
Le Conseil de Développement est ouvert à tout citoyen, se renouvelle tous les ans en Assemblée Générale, et assume sa fonction tout au long de l'année.

Avec le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant », avec le Conseil Général de Loire Atlantique, la participation du Conseil Régional confirme l'utilité et la pérennité de notre Conseil de Développement.

Jean-Luc COLIN  
Président

## Comment se déplace-t-on dans le Pays de Châteaubriant ?

Fin septembre 2012, Adeline GENEVEE, étudiante en Master 2 « Aménagement et Collectivités Territoriales » à Rennes 2 a restitué à l'ensemble du groupe, le travail réalisé pendant ses 5 mois de stage.



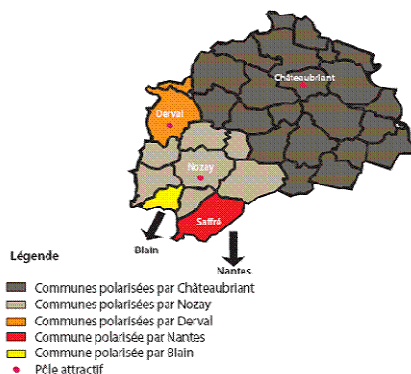
Les objectifs de sa mission étaient d'appréhender la structure des déplacements et les migrations domicile-travail sur le territoire du Pays de Châteaubriant mais aussi d'identifier de nouveaux modes de déplacements.

Elle a réalisé deux cartographies qui résument bien **l'évolution de la polarisation des communes sur le Pays entre 1990 et 2010**. On peut constater que l'aire moyenne de Châteaubriant s'est réduite et que sept communes font désormais partie de l'aire urbaine de Nantes contre une en 1990. L'influence de la métropole nantaise sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Nozay apparaît très nettement.

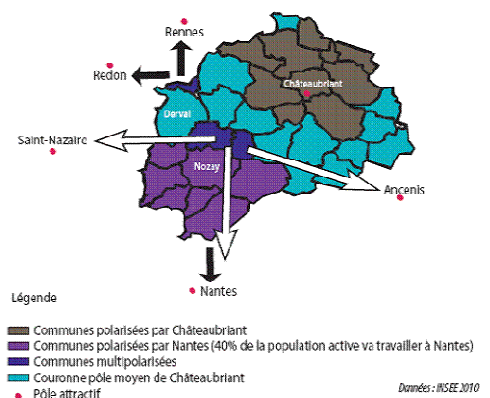
Pour bien comprendre il faut savoir qu'« une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. »

Des cartographies ont été également réalisées pour chacune **des 33 communes** du Pays de Châteaubriant, faisant apparaître les migrations domicile-travail et leurs orientations géographiques.

Polarisation des communes du Pays de Châteaubriant en 1990



Polarisation des communes du Pays de Châteaubriant en 2010



Données : INSEE 2010  
Rédaction : Adeline Genevée

Données : INSEE 2010  
Rédaction : Adeline Genevée

Téléchargez cartes sur : [www.paysdechateaubriant.com](http://www.paysdechateaubriant.com)

Le groupe de travail « mobilité » avait en effet souhaité dresser **un état des lieux des mobilités du territoire**, partant des constats et hypothèses que les mobilités sont pensées entre les pôles majeurs : Rennes-Nantes-Angers, que les offres de transports lui semblaient inadéquates aux mobilités transversales.

Or cette étude fait finalement place à des constats et interrogations différents :

- **Un accroissement des mobilités** : Une augmentation de la fréquentation des lignes régulières et du Transport A la Demande sur le réseau départemental LILA ces dernières années.

→ Ce processus va-t-il continuer ? A quel rythme ?

- **Une polarisation par Nantes de plus en plus importante**

→ Le Tram-Train ne va-t-il pas amplifier ce phénomène ?

**L'étude ouvre également sur des perspectives en termes de nouveaux modes déplacement en mettant en avant :**

→ La nécessité de développer des microprojets innovants, d'entre-aide, en s'appuyant à la fois sur les solidarités humaines qu'elles soient individuelles ou associatives, et les outils internet pour contribuer à un maillage de solutions de transports.

**Elle pointe également des difficultés :**

→ Des besoins qui ne sont pas exprimés, des comportements à faire évoluer...

**Des exemples d'initiatives locales ont été identifiés et recensés tels :**



- Sur Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon avec la mise en place d'un Transport à la Demande de Rabattement vers les gares et arrêts de bus
- De l'auto-stop organisé à Questembert (56)
- Le fait de réunir sur un même site des cartes recensant les parkings pour vélo, les lignes de bus ou les aires de covoiturage
- Des initiatives privées sur internet avec un site proposant de louer des voitures entre particuliers
- Des Plans de Déplacements Entreprises...

Parallèlement à cette étude une soirée d'échanges inter territoires co-organisée avec **le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis** en juin 2012 à Riaillé sur ce thème avec la présentation de la démarche menée sur le Pays de Redon Bretagne Sud par la MEDEFI et présentation d'un programme européen SMOOTH sur les questions de mobilités porté par le Pays des Vallons de Vilaine

Aujourd'hui, le souhait du Conseil de Développement est de travailler sur **l'auto-stop organisé et faire témoigner des acteurs qui ont déjà expérimenté** ce type de projet afin de donner envie d'initier ce type de projet sur le Pays de Châteaubriant et pourquoi pas en partenariat avec d'autres Conseil de Développement également intéressés par cette problématique. **A suivre...**

## Avis sur les Contrats de Territoires

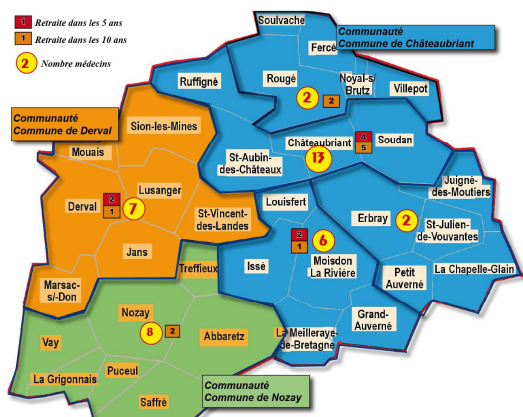
Le processus de mise en œuvre de cette troisième génération de **Contrats de Territoire Départementaux 2013-2015** sur le Pays de Châteaubriant, a été lancé et exposé aux élus des trois communautés de communes, ainsi qu'au Conseil de Développement, le 4 juillet 2012, par le Conseil Général, en la présence M. Hervé BOCHET, Vice-président du Conseil Général et des services.

A l'automne, après connaissance des dotations, les communautés de communes ont élaboré leurs programmes d'actions. Aussi afin d'émettre un avis sur l'ensemble des 3 Contrats de Territoire, **le Conseil de Développement a décidé de réunir l'ensemble des collèges d'acteurs qui le structure le jeudi 24 janvier 2013**. Au regard d'un calendrier assez court, cette méthode est apparue la plus appropriée afin de permettre au plus grand nombre de prendre connaissance des trois programmes d'actions et de formuler un certain nombre de remarques ou questionnements.

De la même manière, le Conseil de Développement est également associé à la démarche du Nouveau Contrat Régional 2013-2016 du Pays porté par le Syndicat « Le Pays de Châteaubriant », et est sollicité pour formuler un avis sur l'ensembles du programme d'actions, pour juillet 2013.

➡ Téléchargez les avis détaillés en cliquant sur : [www.paysdechateaubriant.com](http://www.paysdechateaubriant.com)

## L'offre de soins demain sur le Pays ?



A l'initiative du groupe de travail « santé » et s'appuyant sur l'enquête menée en intersyndicale sur la démographie médicale en 2010, le Conseil de Développement a organisé mardi 14 mai à Issé, une soirée conférence sur le thème de **l'offre de soins demain sur le Pays de Châteaubriant**.



Face à la préoccupation de l'évolution de la présence médicale dans les zones rurales de manière générale, le groupe de travail « santé » a souhaité se saisir de la question, et mobiliser le temps d'une soirée des professionnels de santé, des élus et des habitants potentiels usagers. Plus de 80 personnes étaient présentes ce soir là pour écouter avec attention l'intervention de **Franck PERRIGAULT, Conseiller en santé publique et enseignant à la faculté de médecine de Brest**.

A travers son exposé, il a détaillé les enjeux de la santé demain, à savoir la nécessité de développer des maisons de santé pluri-professionnelles, pour permettre aux professionnels de santé de ne plus être isolés, de travailler en équipe, mais aussi de déléguer certaines tâches de soins, pour répondre au mieux à la demande des patients sur un territoire. Il a également fait part de la nécessité d'innover, en citant l'exemple du Canada, où des cabinets médicaux ambulants sont développés pour répondre à la demande. Il a aussi insisté sur la part plus importante qu'il faudrait consacrer à la prévention, en matière de santé.

**Madame Neyrolles, déléguée territoriale Loire Atlantique de l'Agence Régionale de Santé**, présente lors de cette soirée est intervenue pour valider et compléter les propos du conférencier. Elle a salué la volonté des membres du groupe de travail du Conseil de Développement de vouloir mobiliser l'ensemble des acteurs. Elle a apporté l'éclairage des services de l'Etat sur ce qu'est la santé et les enjeux majeurs qui se profilent d'un point de vue prospective et organisation de l'offre de soins sur un territoire. Des questions ont ensuite été échangées avec la salle, pointant par exemple la difficulté de maintenir la médecine du travail et son rôle préventif ou encore des interrogations se sont portées sur le coût d'une maison de santé pour une collectivité.

Fort de cette mobilisation et de l'amorce d'un débat, le groupe de travail va continuer à faire avancer cette réflexion auprès des habitants du Pays de Châteaubriant et à être force de propositions auprès des professionnels de santé et des élus.

Le groupe entend continuer son travail en allant à la rencontre de professionnels de santé du territoire, mais aussi d'expériences menées sur d'autres territoires.



➡ Téléchargez prochainement l'intégralité des interventions et du débat en cliquant sur : [www.paysdechateaubriant.com](http://www.paysdechateaubriant.com)



## Développement Durable et initiatives locales

Sensibilisés à la thématique du développement durable, après avoir notamment pris connaissance de la démarche menée par la FRCIVAM sur le baromètre du Développement Durable en Pays de La Loire, le Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant a souhaité se saisir de la thématique pour cette année 2013 afin d'intervenir en amont des démarches structurantes, de sensibiliser, d'informer les acteurs locaux mais aussi identifier et valoriser les initiatives locales, souvent communales.

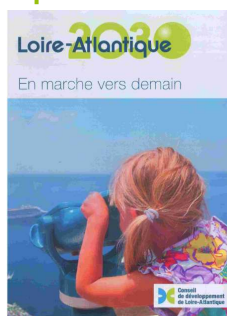
Aussi depuis avril, Charlie DIVRY, étudiant en licence professionnelle « Développement Durable des Territoires Ruraux », a pour mission de recenser les initiatives de développement durables, construites autour de véritables démarches avec et pour les acteurs du territoire.

Les objectifs sont de créer un livret des initiatives afin de les valoriser et les diffuser sur le Pays de Châteaubriant et de mettre en place un temps de visite-rencontre autour d'un projet particulièrement intéressant sur le territoire d'un point de vue « développement durable ». Après échange, le site de Gruellau à Treffieux est apparu pertinent pour les réflexions qui sous ten-



➡ Le samedi 13 juillet 2013 de 10h à 12h30 — Temps de visite-rencontre sur le site de Gruellau à Treffieux  
Dès septembre, retrouvez les fiches initiatives sur le site [www.paysdechateaubriant.com](http://www.paysdechateaubriant.com)

## On a participé en 2012/2013 :



### La démarche prospective du Conseil de Développement de la Loire Atlantique « Loire Atlantique 2030 »

#### A quoi ressemblera la Loire-Atlantique dans une vingtaine d'années ?

Le Conseil de Développement a participé au sein d'un groupe de travail sur 4 séances au cours de l'année, à cette réflexion prospective très intéressante mêlant des acteurs du département de différents horizons, bien conscients que c'est en anticipant aujourd'hui sur les évolutions que nous préparerons au mieux notre département à affronter les enjeux économiques, sociaux et environnementaux à venir. Une restitution a eu lieu en séance plénière le 7 juin 2013 à Préfailles.

Plus d'informations sur : <http://conseil-developpement.loire-atlantique.fr>

### La démarche prospective du Conseil Régional « Construisons ensemble les Pays De La Loire 2040 »

Le Conseil Régional a mis en place une démarche prospective avec pour horizon 2040. Des ateliers dit « ateliers du futur » se sont déroulés sur l'ensemble du territoire ligérien. Le Conseil de Développement a participé le 21 mai 2013 à celui organisé à Nort Sur Erdre.

Plus d'informations sur : <http://www.paysdelaloire2040.fr>



### Les rencontres nationales des Conseils de Développement

Les Conseils de Développement sont très nombreux en France, qu'ils soient comme nous, sur un échelon Pays, ou sur une agglomération par exemple... C'est ainsi que plus de 600 personnes étaient présentes les 14 et 15 février dernier au palais des congrès à Nantes, pour participer à deux journées, d'échanges et de réflexion, sur le rôle et la place des Conseils de Développement, et plus largement sur la démocratie participative. Retrouvez les interventions de ces deux journées sur site Internet du Conseil de Développement de Nantes Métropole organisateur de l'événement.

Plus d'informations sur : [http://www.nantes-citoyennete.com/Reseau\\_RencontresNantes2013.html](http://www.nantes-citoyennete.com/Reseau_RencontresNantes2013.html)

Nos partenaires et financeurs :

